



Valorisons nos atouts !

En septembre dernier, la France, ou plus exactement le Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines accueillait la Ryder Cup, la plus grande manifestation golfique au monde. Non seulement l'Europe a gagné contre les Américains, mais surtout l'organisation de cette compétition internationale a été une réussite avec plus de 50 000 spectateurs sur le parcours quotidiennement, et un milliard de téléspectateurs pendant ces trois jours. Suivant l'adage qu'il faut "battre le fer (de golf !) quand il est encore chaud", Atout France et la Fédération Française de Golf ont lancé dans la foulée un Cluster Tourisme et Golf. Sa mission ? Séduire davantage de golfeurs étrangers en leur proposant de découvrir, pendant leur séjour, toute la richesse de notre pays : ses paysages, ses monuments, sa gastronomie, son œnologie... Il faut dire qu'avec 80 millions de golfeurs dans le monde, le secteur est porteur. Et notre pays, riche de ses 700 golfs, a tous les atouts pour profiter de cette manne économique et touristique.

Autre secteur à fort potentiel que la France souhaite également développer : l'œnotourisme. Là encore, la diversité de nos domaines viticoles mérite d'être mieux mis en valeur auprès des milliers de visiteurs, notamment étrangers. D'où le lancement, ce mois, des Premières Assises nationales de l'œnotourisme, organisées par Atout France. L'objectif de cette rencontre est de fédérer les professionnels du tourisme et du vin autour d'enjeux communs.

En misant sur le golf et le vin en cette fin d'année, la France compte bien faire valoir tous ses atouts pour renforcer son attractivité touristique.

Erick Roizard
 Directeur de la publication

Sommaire



n° 57 Novembre-Décembre 2018

RENDEZ-VOUS...	4
3 QUESTIONS À...	7
- Nicolas Monquaut : "la Culture, un levier de développement touristique"	
- Guy Tardieu : "une perte de compétitivité"	
INTERVIEW & RENCONTRE	8
Christian Mantei : "devenir une destination œnotouristique de référence"	
STRATÉGIES & TERRITOIRES	10
- Une nouvelle Destination Côte Atlantique	
- Lancement du contrat de canal de Bourgogne	12
MARQUES & TERRITOIRES	14
Avec MOSL, la Moselle veut changer d'image	
EVOLUTION & DÉFIS	16
Un contrat de station pour rénover l'hébergement touristique	
BUSINESS & CONJONCTURE	18
Rebond de l'industrie hôtelière	
MONTAGNE	20
La destination Mont-Blanc vise les sommets	
RENDEZ-VOUS EN VILLE	22
Strasbourg, capitale de Noël	
PROJETS & PERSPECTIVES	24
Une serre tropicale sur la Côte d'Opale !	
GASTRONOMIE	26
Les Routes des savoir-faire	
RENDEZ-VOUS AU GOLF	28
Panorama du golf en France	
PARCS & LOISIRS	30
Quand les musées se réinventent	
FESTIVAL & EVENEMENTS	32
500 ans de Renaissance(s) en Centre-Val de Loire	
HOMMES & TOURISME	34
Pierre Boileau : "renforcer l'attractivité du territoire"	



Revue éditée par Les Editions de Bionnay 493 route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas
 SAS au capital de 140 800 € - RCS LYON 401 325 436
 Principaux actionnaires : Poliphile SC et Equisetum SC - Principaux associés : Erick Roizard et Martine Meunier
 Président-Directeur de publication : Erick Roizard - Directeur général-Directeur de rédaction : Martine Meunier
 Dépôt légal à parution - Commission paritaire : 00919 K 91467 - ISSN : 2261 - 0111
 Rédaction Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy
 Journaliste : Stéphanie Proud - Infographie : Muriel Liénard
 Publicité Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : redaction@cahiersdutourisme.com
 Photo de couverture © Alain Leprince
 Publicité Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : contact@cahiersdutourisme.com
 Abonnement Les Editions de Bionnay
 Prix au numéro : 12,50 € - 1 an - 9 n°+ suppléments - France : 77 € TTC Hors France métropolitaine : 94 € TTC
 493, route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas - Tel. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11
 leseditionsdebionnay@orange.fr - www.cahiersdutourisme.com/sabonner
 Impression - Imprimerie CHIRAT - 744, rue Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
 État de provenance du papier : Autriche (Gratkorn) - Taux fibres recyclées : fibres vierges non recyclées
 Certification des fibres utilisées : 100 % PEFC - Eutrophisation ptot : 0.02 kg/tonne

En aucun cas le magazine les cahiers du Tourisme ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).